



GIRO.COM

JUILLET
2004



*" des moteurs
puissants
de l'évolution
administrative "*



" tirage au sort "

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 07/2004

EDITORIAL

Duchés, comtés et autres baronnies ont disparu depuis belle lurette. L'histoire nous enseigne donc que les communes et départements, structures développées à partir de la révolution de 1789, et régions issues de la loi de décentralisation de 1982, n'auront probablement pas une vie éternelle ! Ces entités, aux prérogatives plus ou moins complexes, ont pour rôle essentiel d'ajuster les moyens administratifs à mettre en œuvre à une échelle de population adéquate, ce qui n'est pas forcément simple si l'on considère la variété des situations auxquelles il convient de faire face.

Les évolutions permanentes de la société, notamment au niveau des moyens de communication au sens large (déplacement des personnes et des marchandises, échanges de données, ...) et de l'organisation des peuples (élargissement de la communauté européenne, organisation mondiale du commerce, traités de défense, ...), constituent des moteurs puissants de l'évolution administrative, même si celle-ci peut sembler quelquefois trop lente au regard de nos attentes quotidiennes. Les dernières élections européennes l'ont bien montré qui ont vu apparaître, même si ce n'est encore qu'au niveau électoral, des " super-régions ".

Au niveau local, la loi du 6 février 1992 (loi d'orientation relative à l'administration de la république), complétée par la loi

" Chevènement " du 12 juillet 1999, a ouvert la porte aux communautés de communes et communautés d'agglomérations, organismes de regroupement préfigurés par la création antérieure de nombreux syndicats intercommunaux mis en place pour gérer des problèmes dépassant le cadre communal bien souvent trop étreint de nos jours (aménagement de l'espace, assainissement, adduction d'eau, ...).

Les communautés de communes, et plus particulièrement en ce qui nous concerne la communauté de communes de la Haute Savoie (CCHS), sont donc appelées à voir leur rôle s'amplifier au fil des ans, en complément (au détriment ?) de celui des communes. En effet, l'ampleur des moyens à mettre en œuvre pour assurer de nombreux services comme l'assainissement, le développement culturel ou le transport, par exemple, en rapport avec les attentes des citoyens, est telle que ces actions ne sont plus à la portée des petites communes rurales. C'est pourquoi notre journal " communal " à déjà ouvert et ouvrira encore largement ses colonnes aux problématiques traitées au niveau de la CCHS, tant il est vrai que de nombreuses compétences ont été et seront encore vraisemblablement transférées à ce niveau comme la collecte des ordures ménagères, le tourisme, l'accueil de la petite enfance et prochainement le transport urbain.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN

Dix sept conseillers sont présents et 3 sont représentés pour cette séance qui débute par l'opération de désignation des jurés de la cour d'Assises pour l'année 2005 ; en qualité de chef lieu de canton notre commune procède d'abord au tirage au sort de 5 communes qui elles même auront à tirer au sort plusieurs personnes au sein de leurs listes électorales, puis 9 personnes sont tirées au sort sur les listes de notre commune. Cette question une fois réglée, le conseil s'attache alors à l'étude de la douzaine de points qui figurent à l'ordre du jour, tous étant d'ordre de la vie courante.

Les trois premiers points concernent des transferts de crédits entre lignes budgétaires, sans modification du budget lui-même, à la demande du receveur municipal, ainsi qu'un réajustement de l'excédent de fonctionnement 2003 pour un montant de 2,94 € ! Pas de quoi passionner les foules !

Le quatrième point porte sur l'indemnité de conseil du receveur municipal qui est adoptée à

l'unanimité et de façon non nominative, de sorte à ne pas réexaminer systématiquement cette question à chaque changement de receveur.

Les cinquième et sixième points concernent l'aménagement du carrefour des Fougerêts avec tout d'abord l'acquisition d'une parcelle d'environ 23 ares appartenant à la SNCF, au prix de 90 € HT l'are, puis la confirmation du programme de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de rénovation de l'éclairage public pour un montant d'environ 50 000 € TTC, sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SIAGEP (Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics), le coût pour la commune étant ramené à environ 27 000 € HT grâce au montant des subventions et à la récupération de la TVA.

Le septième point porte, à la demande du trésorier municipal, sur l'admission en non valeur de créances irrécouvrables pour l'année 2000 et sur l'annulation de titres émis à

" après un
long débat "



" 3348 ! "



" Familles de France "

" un travail de prévention
santé - familles "

tort au cours des années 2001 et 2002. Ces titres et créances concernent la redevance sur les ordures ménagères et totalisent un montant d'environ 4000 €. Après un long débat, la proposition est refusée (6 voix contre et 6 abstentions) ; ces titres resteront donc dans la comptabilité communale en attendant un hypothétique recouvrement.

Le huitième point concernant la désignation des délégués communaux auprès de l'association du fort Dorsner est repoussé à une date ultérieure, deux des délégués en titre étant physiquement absents.

Dans le cadre de l'évolution des statuts du SMTCTB (Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort), notre commune, qui reste encore pour un temps membre en titre de ce syndicat, est appelée à donner son avis sur l'adhésion de la communauté de communes du Pays Sous-Vosgien et le retrait simultané de la commune d'Etueffont ; cet avis est favorable à l'unanimité.

La proposition de vote d'une motion de soutien au centre hospitalier Jean Minjot de Besançon est ensuite refusée (16 voix contre, 3 abstentions et une voix pour), la majorité des conseillers considérant que le cadre communal n'est pas adapté pour la considération d'une telle motion.

Le onzième point proposait la signature d'une convention avec le Centre Socio Culturel de la Haute Savoureuse, le centre de

Beaumotte et la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse, en vue de l'organisation d'un chantier de jeunes international ayant pour objet la mise en valeur des abords et de l'entrée de la mine en grès (cf. GIRO.COM du mois de mai) ; la commune fournira les matériaux ainsi qu'une aide technique et mettra à la disposition du groupe le relais des randonneurs ; cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Finalement, une subvention de 50 € est votée à l'unanimité au profit du service de cancérologie de l'hôpital de Belfort-Montbéliard, afin d'améliorer le confort des malades. Cette action intervient en hommage à Mme LIBLIN qui fût, pendant plus de 10 ans, agent communal et qui avait émis ce vœu avant son décès en refusant les traditionnelles fleurs et couronnes.

Au rang des questions diverses sont évoqués différents remboursements suite à des sinistres, la résiliation d'un bail, ainsi que les premiers résultats du recensement : la population de Giromagny stricto sensu (base électorale) s'élève désormais à 3348 habitants contre 3300 en 1999. A ce chiffre il convient de rajouter les personnes " comptées à part " (résidents temporaires), soit environ 150 personnes (le nombre exact n'est pas encore connu), afin d'obtenir le chiffre qui servira de base aux dotations de l'état (à partir de 2009 !).

MARIE PASCALE, ... L'ECOUTE !



Je suis née dans la Loire, à Montbrison. Après avoir vécu dans la petite ville de Boen, au pied des Monts du Forez, j'ai travaillé, à partir de 1985, dans un Centre Social à Oyonnax, dans l'Ain. C'est là que je suis "entrée" dans le Mouvement "Familles de France", consciente des besoins en conseils des familles et du rôle de ce mouvement qui défend toutes les familles sans distinction de confession, d'opinion politique, de génération ou de dimension.

Après avoir rencontré mon mari je suis venue vivre à Giromagny où nous sommes mariés. Notre fils Thomas est né en 90 et, pour des raisons de santé, j'ai dû arrêter de travailler mais mon cœur de bénévole active m'a poussée à me mettre presque aussitôt à temps plein aux services de la paroisse et des

familles. Après une parenthèse liée à une mission de longue durée de mon mari en Grande Bretagne, nous sommes revenus à Giromagny en 95 et j'ai rejoint l'association Familles de France de Montbéliard. En 2000, j'ai voulu "voler de mes propres ailes" et j'ai créé une association "Familles de France" sur le Territoire de Belfort. Cette association a permis de mettre en place un service de baby-sitting ; un service d'accompagnement scolaire à domicile ainsi qu'un service d'écoute et d'information sur les troubles scolaires (dyslexie, dysorthographe, hyperactivité...) Nous avons édité pour les familles une brochure simple et rapide à consulter que nous sommes allé présenter lors d'un colloque à l'Assemblée Nationale.

En 2002, puis 2004, j'ai été élue administrateur national de Familles de France et je fais partie du bureau avec le rôle de secrétaire adjointe, ce qui m'amène à me déplacer une fois par mois sur Paris. Le président national, Henri Joyeux, a choisi notre association pour développer un travail de "Prévention Santé Familles". J'ai donc pris mon bâton de pèlerin et je sillonne le Territoire de Belfort pour proposer un partenariat pour cette Prévention Santé Familiale auprès des pouvoirs publics, des institutions et de nos élus. Dans ce cadre une convention vient d'être signée avec la mairie de Giromagny (cf. GIROMALIN ci après).

LA VIE COMMUNALE



Catherine VAXELAIRE, accompagnée de ses quatre enfants, Yoann, Jonathan, Jennifer et Maéva, a reçu le 5 juin, des mains du maire et au nom du préfet du Territoire, la médaille de bronze de la famille française. Catherine Vaxelaire est aide ménagère à l'association du Val d'or et toute la famille est installée au quartier des Vosges. *Toutes nos félicitations.*



Comme chaque année à l'Ascension, nos " Anciens ", les Giromagniens et Giromagniennes de plus de 70 ans, ont investi le réfectoire du collège, à l'invitation de la municipalité. Ainsi, dans une atmosphère de détente et de bonne humeur, 185 habitants se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité autour d'un repas.



Organisée par l'association " Transhuman-

ce et Traditions ", la transhumance des bovins connaît un succès grandissant. Après une halte devant la mairie pour un premier concours de délestage (pour les animaux), puis à Malvaux, vaches et marcheurs sont arrivés au Ballon d'Alsace où 800 repas ont été servis sous les chapiteaux installés au pied de la Gentiane (pour les marcheurs, les vaches ayant droit à un self service !).



Plusieurs représentants de la municipalité se sont rendus le samedi 5 juin à la maison de retraite Saint Joseph où, accompagnés de Antonia Poix, présidente de l'association des familles du canton et de Marie Pascale Klein, représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ils ont remis à toutes les pensionnaires une plante à l'occasion de la fête des Mères.



En dépit de cieux peu cléments, la 2^{ème} foire commerciale organisée par l'association des commerçants et artisans du canton (ACAGY) a connu un succès honorable. L'ouverture officielle a été effectuée par la présidente, Stéphanie RICARD, en présence de Daniel ROTH, président de la CCHS, et de Thierry SEGUIN, représentant la chambre de commerce.

GIROPOTINS

Bougeons avec la poste ! Le numéro de juin de GIRO.COM, déposé à la poste le 27 mai, n'a été distribué qu'à partir du 8 juin, c'est-à-dire avec plus d'une semaine de retard sur les pratiques habituelles ; la raison en serait le changement d'organisation de la poste et l'apparition d'une nouvelle filiale, " mediaposte " qui demanderait désormais un délai de 15 jours pour la distribution là où il en fallait précédemment 5. Dans le même temps les tarifs ont augmenté de 75%. Moins vite et plus cher: cherchez l'erreur !

Peut-être sous l'effet des ondes de l'amplificateur sonore mis à disposition par la commune, la bouillante directrice de l'école maternelle Chantoiseau s'est laissée aller, au cours de la dernière fête de l'école, à des affirmations malencontreuses au sujet de prétendues " coupures de subventions " de la part de la municipalité. Ces affirmations ont provoqué des remous dans la population et justifient donc une petite mise au point : ainsi la subvention à la coopérative scolaire de l'école est passée de 488 € en 2003 à 633 € en 2004 et les crédits



" cherchez l'erreur ! "

**" fête des mères
à la maison
Saint Joseph "**

**" inauguration
de la 2^{ème} foire
commerciale "**

" petite mise au point "

réservés aux fournitures de 3238 € à 3486 €; à moins d'un changement récent dans l'arithmétique, vos édiles n'ont pas pu identifier les coupures! Certes une demande de "mobilier" (2 trottinettes, 1 réfrigérateur et 1 cuisinière pour dinettes, etc.), pour un montant de 1271 €, n'a

pas été prise en compte cette année, au contraire des années précédentes, mais elle a été remplacée par d'importants travaux de mise en sécurité des classes pour un montant de 14 000 €. Aurait-il été préférable de négliger la sécurité et d'opter pour les trottinettes ?

GIROMALIN

La mairie recherche un agent vacataire pour assurer la distribution de GIRO.COM. La rémunération sera forfaitaire et correspondra à environ 2 jours d'activité, cette activité pouvant être exercée selon des horaires libres répartis sur 4 jours (mais nécessairement du jeudi au dimanche de la dernière semaine de chaque mois). Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie ou d'adresser un courriel à giro.com@giromagny.fr.

Mais où sont-ils ? Les écopoints qui se trouvaient au carrefour des Fougerêts, ont été transférés rue de la Grande Prairie, à proximité de la maisonnette de l'ancien garde-barrière.

Repérage des personnes vulnérables : sur instruction préfectorale, un fichier des personnes fragiles, à savoir âgées de plus de 65 ans et vivant seules ou adultes handicapées, sera établi en mairie afin de permettre une intervention spécifique en cas de déclenchement d'une alerte " canicule ". Ne figureront dans ce fichier que les personnes ayant exprimé leur accord vis-à-vis de ce service. Toutes les personnes qui s'estiment concernées sont donc priées de se faire connaître en mairie par

tous moyens, en indiquant leur nom, date de naissance, adresse, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas de besoin. Ces personnes bénéficieront d'une alerte personnalisée en cas de l'activation d'un plan d'urgence.

" Papy-mamy présence " : dans le cadre d'une action "Prévention santé Familles", l'association "Familles de France" en partenariat avec la mairie et l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural propose un nouveau service sur le canton. Lorsqu'une famille désire s'absenter pour prendre quelques vacances, partir en voyage avec des amis ou tout simplement souffler un peu, il lui est souvent difficile de laisser seule la personne dont elle s'occupe habituellement. Le service "papy-mamy présence" a pour objet de répondre à ce type de situation en proposant des intervenants choisis; il ne s'agit pas de personnels médicaux ni d'aide ménagère mais simplement d'une présence pour s'assurer que la personne ne rencontre pas de problème particulier. Pour bénéficier de ce service, il suffit d'adhérer à l'association et celle-ci vous mettra en relation avec un intervenant ; renseignements au 03 84 27 15 07 (Mme Klein) ou au 03 84 27 14 18 (mairie).



" simplement une présence "

AGENDA DE JUILLET

Jeudi 1^{er} (puis tous les jeudi, vendredi, samedi et dimanche, jusqu'au 31 octobre) : ■ ouverture du musée de la mine, de 14H30 à 18H00.
Samedi 3 (et dimanche 4) : ■ Fête foraine place De Gaulle.

A partir du 4, et tous les dimanches :
■ Visite du Fort Dorsner de 14H00 à 18H00.
Dimanche 4 (et lundi 5) : ■ Trophée inter régional des jeunes vététistes au fort Dorsner, organisé par l'USG-VTT.

Jeudi 8 : ■ Sortie " forts et orgues " organisée par la maison du tourisme et les associations " la Caponière " et " Orgalie " ; visite et déjeuner au fort Dorsner puis concert en l'église de Chaux (renseignements au 03 84 55 90 90).

Samedi 10 (et samedi 17) : ■ Nettoyage de la rivière organisé par " la truite de montagne " (APPMA) ; (toutes les bonnes volontés sont accueillies sur la place De Gaulle à partir de 8H00).

A partir du 10 (et jusqu'au 31) : ■ Chantier international de jeunes pour la réfection de la

mine en grès (inauguration le 13).

Dimanche 11 : ■ Défilé de chevaux et d'attelages dans les rues de la ville à partir de 10H00 organisé par le comité départemental du tourisme équestre du territoire de Belfort.

Mardi 13 : ■ Feux d'artifices, place de Gaulle avec la participation de l'harmonie municipale.

Samedi 17 (et aussi samedi 24) : ■ Visites du sentier minier (flore et patrimoine) et du circuit des fontaines organisées par le Club Sous-Vosgien des Sentiers ; départ à 9H00 derrière la mairie pour une durée de 2 à 3 heures ; réservations au 03 84 29 33 61.

Mardi 20 : ■ Sortie " saveurs et forts " organisée par la maison du tourisme et les associations " la Caponière ", " Fort Dorsner ", et " le renouveau du fort de Vezelois " avec une visite du fort Dorsner suivie d'un déjeuner gastronomique puis d'une visite du fort de vezelois (renseignements au 03 84 55 90 90).

Samedi 31 : ■ Passage du jury de l'association de " la route des villages fleuris ".

GIROPATRIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 03 84 28 33 23 **GDF:** 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr



" saveurs et forts "